



## **EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal**

### **Séance du 18 janvier 2018**

Le Conseil Municipal, convoqué le 11 janvier 2018, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

**Présidence** de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

**Étaient présents :**

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET (à compter de la question n° 3), M. Frédéric ALLEMANN (à compter de la question n° 2), Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER (à compter de la question n° 17), M. Thibaut BIZE, M. Patrick BONTEMPS, M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD, M. Clément DELBENDE, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL YASSA (à compter de la question 17), Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON (à compter de la question n° 2), Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS (à compter de la question n° 5), M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY (jusqu'à la question n° 16 incluse), Mme Catherine THIEBAUT (jusqu'à la question n° 2 incluse), Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, M. Pascal BONNET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN (à compter de la question n° 3), M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX, Mme Mina SEBBAH, M. Philippe MOUGIN;

**Secrétaire :**

Mme Myriam LEMERCIER.

**Absents :**

M. Eric ALAUZET (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Frédéric ALLEMANN (jusqu'à la question n° 02 incluse - vote sur l'urgence), Mme Sorour BARATI-AYMONIER (jusqu'à la question n° 16 incluse), M. Nicolas BODIN, M. Gueric CHALNOT, M. Cyril DEVESA, Mme Myriam EL-YASSA (jusqu'à la question n° 16 incluse), M. Thierry MORTON (jusqu'à la question n° 02 incluse - vote sur l'urgence), M. Dominique SCHAUSS (jusqu'à la question n° 4 incluse), Mme Ilva SUGNY (à compter de la question n° 17), Mme Catherine THIEBAUT (à compter de la question n° 3), M. Gérard VAN HELLE, Mme Marie-Laure DALPHIN (jusqu'à la question n° 2 incluse), Mme Christine WERTHE, M. Julien ACARD.

**Procurations de vote :**

M. Eric ALAUZET à M. Pascal CURIE (jusqu'à la question n° 2 incluse), Mme Sorour BARATI-AYMONIER à M. Michel LOYAT (jusqu'à la question n° 16 incluse), M. Nicolas BODIN à Mme Marie ZEHAF, M. Gueric CHALNOT à M. Rémi STHAL, Mme Myriam EL-YASSA à M. Abdel GHEZALI (jusqu'à la question n° 16 incluse), M. Dominique SCHAUSS à Mme Danielle DARD (jusqu'à la question n° 4 incluse), Mme Ilva SUGNY à Mme Rosa REBRAB (à compter de la question n° 17), Mme Catherine THIEBAUT à Mme Danielle POISSENOT (à compter de la question n° 3), M. Gérard VAN HELLE à Mme Karima ROCHDI, Mme Marie-Laure DALPHIN à M. Ludovic FAGAUT (jusqu'à la question n° 2 incluse), Mme Christine WERTHE à Mme Sophie PESEUX, M. Julien ACARD à M. Philippe MOUGIN.

**OBJET :** 34 - Relations Internationales - Attribution de subventions pour des projets internationaux

## **Relations Internationales**

### **Attribution de subventions pour des projets internationaux**

#### **Rapporteur : M. l'Adjoint BIZE**

Le Service Relations Internationales de la Ville de Besançon attribue des subventions pour les échanges internationaux des établissements scolaires et des associations bisontines.

Mais il souhaite également donner un coup de pouce aux associations bisontines porteuses d'un projet international, qu'il soit en lien avec nos villes jumelées ou non. Tous les projets, qu'ils soient culturels, sportifs ou autres seront examinés et pourront être retenus selon l'intérêt du projet et le budget prévisionnel de l'opération.

Nous sommes saisis aujourd'hui de la demande de deux associations bisontines, porteuses d'un projet international : le Théâtre Universitaire de Franche-Comté et l'Association Consonances.

#### **I - Théâtre Universitaire de Franche-Comté**

Le Théâtre Universitaire de Franche-Comté (TUFC) est une association loi 1901 née en 1986. Il défend depuis 30 ans l'idée que la pratique artistique, l'ouverture culturelle, internationale et l'engagement associatif contribuent à enrichir le regard sur le monde, aiguïser l'esprit critique et construire de la pensée.

L'association s'articule autour des trois missions fondamentales de l'Université :

- La formation personnelle : développement de la personne par la pratique artistique,
- L'ouverture culturelle et internationale : rassemblement des diversités lors de rencontres, de partages et d'échanges,
- La recherche : réflexions théoriques et exploration de nouvelles pratiques.

A ce titre, le TUFC a organisé durant 25 ans et jusqu'en 2017 les Rencontres Internationales de Théâtre Universitaire (RITU) qui ont permis notamment de favoriser l'engagement et le dialogue interculturel entre les jeunes eux-mêmes et avec le public pour un mieux-vivre ensemble, et de partager et échanger avec des troupes universitaires venues des quatre coins du monde.

En 2018, le TUFC proposera un Festival International des Langues et des cultures du monde (FIL), ouvert à tous, et qui aura lieu du 5 au 9 février, sur le Campus et dans le quartier de Montrapon.

Conçu et mis en œuvre avec les étudiants, mais aussi avec les habitants du quartier Montrapon, les associations du quartier, la Ville et la Région, ce projet a une dimension culturelle, internationale et citoyenne.

Il permettra en effet de découvrir et partager des identités culturelles et linguistiques par le biais du spectacle vivant, mais aussi d'impliquer les habitants du quartier dans un projet artistique international en participant à la programmation et aux activités proposées par le Festival.

Les groupes invités sont issus d'universités ou d'écoles d'art d'Egypte, d'Algérie, du Maroc, de Serbie, de République Tchèque et de Suisse, avec la venue d'une troupe de théâtre de Neuchâtel. Une cinquantaine de personnes seront ainsi accueillies à Besançon.

Pendant une semaine, il s'agira de mettre en lumière les langues et les cultures du monde à travers le croisement et le dialogue de :

- spectacles de jeunes groupes français et internationaux,
- conférences-démonstrations sur des pratiques artistiques, des particularités culturelles animées par les metteurs en scène français et internationaux,
- débats sur le pays, la culture, la langue,
- exposition sur les pays, les cultures, la pluralité du théâtre,
- animations en collaboration avec les acteurs du territoire (associations, maisons de quartier).

Le TUF C a sollicité la Ville, et notamment le service Relations Internationales, afin d'apporter un soutien financier à ce projet ambitieux.

Le montant du projet se monte à 42 500 €. Des aides ont été également sollicitées auprès de l'Université, du Conseil Départemental du Doubs et du Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté.

Afin de prendre en compte la dimension internationale du projet, il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer une subvention de 1 500 € (sur un budget de 42 500 €) au TUF C pour l'aider à organiser le premier Festival International des Langues et des cultures du monde (FIL).

En cas d'accord, la somme de 1 500 € sera prélevée sur la ligne 65.048/6574.0094036 CS 00290.

## **II - Association Consonances**

L'Association Consonances a été créée en novembre 2013. Elle a pour but de développer les relations amicales et artistiques entre Bisontins et Fribourgeois, de mettre en œuvre des spectacles originaux permettant de rapprocher, par la musique, différentes formes d'art (poésie, littérature, théâtre...), et de faire travailler ensemble des artistes des deux villes jumelées.

Depuis sa création, elle propose ainsi chaque année un spectacle musical franco-allemand présenté à Freiburg et à Besançon.

En 2018, l'association réunira trois jeunes musiciens professionnels de stature internationale (deux Bisontins et une Fribourgeoise) pour un nouveau projet intitulé «Lumières du soir» qui sera présenté à l'auditorium du Conservatoire à Rayonnement Régional le 4 février et en Allemagne à une date à convenir.

L'Association Consonances sollicite la Ville pour l'aider à couvrir les frais d'organisation de la soirée bisontine.

Il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer une subvention de 300 € (sur un budget de 2 890 €) à l'Association Consonances pour participer à l'organisation de ce concert à Besançon.

En cas d'accord, la somme de 300 € sera prélevée sur la ligne 65.048/6574.0094036 CS 00290.

## Proposition

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur ces propositions d'attribution de subventions de :

- 1 500 € au Théâtre Universitaire de Franche-Comté,
- 300 € à l'Association Consonances.

**Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 1, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.**

Pour extrait conforme,  
Pour le Maire,  
La Première Adjointe,



Danielle DARD.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 54  
Contre : 0  
Abstention : 0

Préfecture du Doubs

Reçu le 29 JAN. 2018



Contrôle de légalité